CAHIER DES CHARGES
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES 2017

Etabli en application du Nouveau Code des Marchés publics.

1- Administration contractante

Etablissement public local d'enseignement

Nom de l'établissement : Collège Théophraste Renaudot
Adresse: 100, Route de Ligugé
Téléphone/Fax/Courriel: 05 49 57 20 73 / 05 49 55 99 43 / Ce.0861073Z@ac-poitiers.fr
N°RNE: 0861073Z

2- Personne responsable du marché

Monsieur TROUVE Patrick, chef d'établissement.

3- Procédure de passation et forme du marché

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article 27 du CMP.

4- Intitulé, objet du marché

Fourniture de manuels scolaires.

5- Description des fournitures et conditions techniques

Fourniture de manuels scolaires, cahier d'exercice et CD Rom.

Conditions techniques :
-Pourcentage de remise proposée par le candidat (pour la commande principale du mois de juin/juillet et les commandes ponctuelles suivantes)
-Pour la commande la plus importante passée en juin/juillet, le candidat s'engage à livrer les manuels entre le 25 et le 28 août 2017.
-Pour les commandes ponctuelles passées entre septembre et décembre 2017, le candidat s'engage à livrer les manuels dans les plus brefs délais à compter du bon de commande faxé (48 ou 72 heures)
-Les candidats devront indiquer précisément si la livraison est comprise dans le prix proposé ou si elle fait l'objet d'un coût supplémentaire.

6- Date limite et modalités de remise des offres

Date limite de réception des offres : vendredi 16 juin 2017.

Offres à adresser à Monsieur BELLOT Olivier (gestionnaire) par fax ou par mail.

7- Conditions de livraison

Les horaires d'ouverture de l'établissement pour les livraisons sont de 8h00 à 16h00, hors périodes de vacances scolaires.
De 8h00 à 14h00 le mercredi.

8- Mode de fonctionnement

-Le candidat indique le pourcentage de réduction offert par rapport aux prix des catalogues et le délai de livraison des livres commandés.
-Les offres sont valables jusqu'au 31 décembre 2017.
-Chaque commande tout au long de l'année intervient sous forme de bon de commande.
-Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.
-Seuls les bons validés par le pouvoir adjudicateur ou son représentant pourront être honorés par le ou les titulaires du marché.
-Toute livraison sans bon de commande préalable ne pourra être payée.

9- Prix

Les prix seront proposés HT et TTC.

10- Sélection des candidats

Sera retenu le candidat le mieux disant.

Les critères de sélection appliqués sont les suivants :

- Réduction proposée sur les manuels scolaires
- Respect des dates, des délais et du lieu de livraison
- Acceptation des échanges et reprise des livres en cas d'erreur de commande

11- Conditions techniques

Sont utilisés les produits répondant aux caractéristiques citées à l'article 5.

12- Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent cahier des charges sont valables jusqu'au 16 juin 2018

13- Délai et mode de règlement

Conditions de règlement :
Le mode de règlement (après service fait) intervient par virement bancaire (RIB à fournir avec la facture).

Délai de paiement :
Le délai est de 30 jours après réception de facture, si le service fait peut être constaté (matériel livré conforme, complet, en état de bon fonctionnement, etc.)

14- Droit, langue et monnaie

La monnaie de compte est l'euro.
Les offres seront obligatoirement rédigées en langue française.

Article 15 : Résiliation du marché

Il est précisé que l'inexactitude des renseignements prévus à l'article 44 et à l'article 46 du Code des Marchés Publics, peut entraîner, par décision du pouvoir adjudicateur, la résiliation du marché aux frais et risques du titulaire. Dans ce cas les excédents de dépenses résultant de la passation d'un autre marché, après résiliation, seront prélevés sur les sommes qui peuvent être dues à l'entrepreneur, sans préjudice des droits à exercer contre lui en cas d'insuffisance. Les diminutions éventuelles de dépenses restent acquises à la personne publique.

16- Publication

Publication sur le site du collège Théophraste Renaudot.

17- Engagement

Le présent cahier des charges tient lieu d'acte d'engagement.
Le candidat acceptant ces conditions, paraphera chaque page et signera la dernière page. L'original signé devra être obligatoirement renvoyé avec la proposition du candidat.

Le candidat

Le chef d'établissement,

M. TROUVE Patrick